

ment immédiat des travaux sur leurs propriétés, la ville de Dijon paiera à la commune de Fleurey une somme de 11 000 francs destinée à améliorer sa distribution d'eau.

Il est expressément déclaré par les délégués de Dijon et accepté par les délégués de Fleurey, que les concessions ci-dessus spécifiées ne seront acquises qu'aux conditions suivantes :

1 - La commune de Fleurey donnera son désistement personnel du pourvoi au Conseil d'Etat et rapportera le désistement de tous les habitants de cette commune usagers de l'Ouche qui ont signé ce pourvoi.

Ces désistements seront présentés au maire de Dijon d'ici au 31 août courant.

2 - Le Maire de la commune de Fleurey s'engage à obtenir, dans un délai de 8 jours, de tous les propriétaires traversés par la conduite, l'autorisation de commencer les travaux sur leurs propriétés, en attendant le règlement de leurs indemnités, règlement qui se fera plus tard, soit à l'amiable, soit par le jury d'expropriation.

Si ces conditions sont remplies, le versement de l'indemnité de 11 000 francs aura lieu aussitôt après la traversée de la commune de Fleurey par la conduite, et les travaux pour l'alimentation de la pompe seront exécutés dans le courant de l'été 1903."

EPILOGUE

Le 27 octobre 1902, un jugement de tribunal civil de première instance prononce l'expropriation pour cause d'utilité publique de tous les terrains concernés par l'adduction d'eau de Morcueil. C'en est fini des sources de Morcueil !

Le 30 janvier 1903, une affiche publie la liste de 30 propriétaires de Fleurey qui, n'ayant pas accepté les propositions de Dijon, sont expropriés. Les formalités d'expropriations, avec jugements du Tribunal civil, se poursuivent jusqu'au milieu de 1904 ; le montant des indemnités est de l'ordre de 25 à 35 francs par are.

En avril 1904, l'eau de Morcueil est distribuée à Dijon. Une conduite en fonte de 16 450 m de longueur et d'un diamètre de 70 puis 50 cm amène gravitairement les eaux à une usine élévatoire installée dans l'ancien moulin à fèves de Chèvre-Morte ; les eaux sont envoyées dans un réservoir de 12 000 m³ au lieu-dit les Marmuzots, à la cote 286 m.

Il faut se méfier des résurgences !

Peu après, de nombreux cas de typhoïdes se déclarent à la caserne d'artillerie. L'émoi est grand à Dijon ! On s'aperçoit, qu'en périodes de crues, on peut avoir dans l'eau de Morcueil des recrudescences bactériennes. Il paraît évident que Morcueil est alimenté pendant les fortes pluies par des eaux de surface. En 1902 et 1904, on constate que, parfois,

les eaux de la source sortent boueuses, signe d'une circulation karstique en liaison directe avec la surface : les eaux troubles de Morcueil tranchent alors sur les eaux claires de l'Ouche. Dès la fin de 1904, G. Curtel établit que l'eau de Morcueil peut contenir, jusqu'à 3 200 bactéries par cm³.

Le 20 septembre 1906 à 11 h, le Conseil d'Hygiène départemental déverse 3 kg de fluorescéine au Creux du Procès, à 3 km en amont de Morcueil, dans le lit de l'Ouche préalablement asséché. Le colorant entraîné grâce à l'apport massif de 7 à 8000 m³ d'eau empruntés au canal de Bourgogne, apparaît à Morcueil le 21 à 6 h, en même temps que dans le puits Carillon à Pont-de-Pany.

De plus la teneur élevée des eaux en sulfates, pendant les crues, incite Curtel à chercher une origine près des gisements de gypse (sulfate de calcium) de Mesmont et Savigny-sous-Mâlain ; une coloration effectuée près de Prâlon en 1911, sur une circulation souterraine très chargée en sulfates, donne une sortie colorée à Morcueil.

Diverses eaux de surface alimentent donc, au moins pendant les fortes pluies, le captage.

Les problèmes de pollution sont tels que, le 18 mai 1910, le Conseil Municipal de Dijon décide de n'utiliser l'eau de Morcueil que pour les jets d'eau, les fontaines, les urinoirs, les abattoirs, les jardins.

Aujourd'hui, l'eau de Morcueil est à nouveau utilisée pour le réseau d'eau potable de Talant et d'une partie de Dijon ; les traitements modernes permettent l'élimination de la pollution bactérienne.

L'histoire des sources de Morcueil a connu et connaîtra, sans doute, d'autres péripéties ; ainsi, en 1990, une pollution par des solvants d'origine mystérieuse a rendu l'eau impropre à la consommation pendant plusieurs semaines.

